

FOUNTAIN S.A.
Avenue de l'Artisanat 17 à 1420 Braine l'Alleud
RPM Nivelles – NN 0412.124.393

CONVOCAATION

Les actionnaires sont priés d'assister à l'**Assemblée générale ordinaire annuelle** des actionnaires qui se tiendra le lundi **31 mai 2010** à 10 heures au siège social, Avenue de l'Artisanat 17 à 1420 Braine l'Alleud, avec pour

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009.
2. Rapports des Commissaires relatifs aux comptes statutaires et consolidés de l'exercice 2009.
3. Proposition d'approuver le bilan et le compte de résultats statutaires au 31 décembre 2009, et présentation du bilan et du compte de résultats consolidés.
4. Proposition d'approuver l'affectation du Résultat de l'exercice 2009.
5. Proposition de donner décharge de leur gestion aux Administrateurs.
6. Proposition de donner décharge de leur mission aux Commissaires.
7. Nominations statutaires :
 - 7.1. Conseil d'Administration : nomination pour un terme de deux années venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2012, comme administrateur de Mr Dimitri DUFFELEER, Franklin Rooseveltlaan 180, 8790 Waregem (B).
 - 7.2. Comité d'audit : nomination de Messieurs Alain Englebert, Paul Lippens et Pierre Vermaut, administrateurs indépendants, et de Monsieur Bruno Lambert, administrateur
 - 7.3. Commissaires: sur proposition du Comité d'audit au Conseil d'Administration,
 - ❖ remplacement du représentant de BST Réviseurs d'Entreprises, Mr Frédéric Lepoutre par Mme Pascale Tytgat, pour le mandat de contrôle des comptes statutaires et pour la durée restante du mandat venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2012.
 - ❖ nomination de BST Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Vincent DUMONT, pour le mandat de contrôle des comptes consolidés pour une période de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2013.
8. Proposition de fixer les honoraires annuels du Commissaire pour le contrôle des comptes consolidés à la somme de **26.000 €**.
9. Gouvernance d'entreprise : information et suivi.
10. Divers.

Les comptes annuels tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration et les Rapports mentionnés dans l'ordre du jour peuvent être consultés par les actionnaires à dater du **17 mai 2010** au siège social de 14 à 17h, et peuvent être obtenus gratuitement au siège social.

Pour être admis ou se faire représenter à cette Assemblée, les actionnaires voudront bien se conformer aux articles 17bis et 17ter des statuts de la société en déposant leurs titres ou certificats nominatifs ou procuration avant le **24 mai 2010** au siège social de la Société de 10 à 12 heures, ou dans l'une des quatre Banques dépositaires : Banque DEGROOF, ING, BNP Paribas Fortis, CBC. Les porteurs d'actions nominatives sont tenus d'informer dans le même délai et par écrit le Conseil d'Administration de leur intention de participer à l'Assemblée et d'indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote.

La formule de procuration arrêtée par le Conseil du 18 mars 2010 peut être obtenue sur simple demande au siège social.

Le Conseil d'Administration.